

INITIATION CHRÉTIENNE

Révolution au caté

Une catéchèse de deux ans minimum, commençant vers huit ou neuf ans, comprenant trois étapes et se terminant par l'administration des sacrements de confirmation et l'eucharistie : tel est le nouveau parcours prévu à Bruxelles et en Brabant wallon.

Depuis l'an dernier, une douzaine d'unités pastorales de Bruxelles ont lancé le mouvement de réforme du parcours de la catéchèse, tel qu'il était connu depuis des décennies. Le changement devrait être généralisé en 2015, entraînant des transformations par rapport aux habitudes. Fini, en effet, de préparer d'abord à la première communion, puis de recommencer ensuite, quelques années plus tard, avant la confirmation. Dorénavant, une catéchèse de deux ans minimum commencera à huit-neuf ans et se terminera vers onze ans. Cette catéchèse comportera trois étapes : une remise de la bible, une sensibilisation à la réconciliation, et, au terme du parcours, la confirmation et l'eucharistie.

RÉVOLUTION

La réflexion qui aboutit à ce changement de parcours trouve sa source dans une lettre sur l'initiation chrétienne publiée par les évêques de Belgique en 2013. Ils y rappellent que le cheminement du croyant passe par le baptême et la confirmation pour aboutir à l'eucharistie. C'est d'ailleurs de cette façon qu'est organisé le catéchuménat des adultes. D'autre part, ils observent que ces sacrements « sont souvent vécus comme des moments isolés » et non « comme des étapes sur un chemin de foi personnelle » et que l'accent est souvent davantage mis sur la fête familiale que sur la participation à la vie de la communauté ecclésiale.



CATÉCHÈSE.

Il doit être mieux intégré dans la vie de la communauté chrétienne.

DANS LA COMMUNAUTÉ

Le moment conseillé pour célébrer les deux sacrements sera soit la Pentecôte, soit la Fête-Dieu, soit encore un dimanche du Temps pascal. Les enfants non-baptisés pourront soit recevoir les trois sacrements lors de la Vigile Pascale ou dans le temps pascal, soit recevoir le baptême un dimanche qui précède la confirmation et la première communion.

Autre évolution importante : le parcours catéchétique devra s'intégrer davantage dans la vie de la paroisse ou de l'unité pastorale, notamment aux assemblées dominicales mais aussi à ses autres acti-

vités. L'accueil des enfants et de leurs parents ne concerne pas que les catéchistes. Tous les membres de la communauté sont invités à les accueillir.

AU-DELÀ DES DEUX ANS...

Bien sûr, la catéchèse ne doit pas se limiter aux deux années organisées pour les enfants. Avant huit ans, les paroisses peuvent mettre

en place une première étape d'« éveil à la foi ». Après onze ans, elles doivent proposer des activités adaptées aux (pré-)adolescents.

Dans les unités pastorales bruxelloises où elle a déjà été lancée, la nouvelle procédure est globalement bien accueillie. Pour que le public soit bien informé, un site web a été mis en ligne et une vaste communication sera organisée lors de la fête de Pâques.

Paul de THEUX

<http://www.grandirdanslafoi.be>

HÉRITAGE DU PASSÉ

La succession des grandes étapes « baptême, première communion, confirmation » s'était mise en place au début du siècle dernier, lorsque le pape Pie X avait autorisé la première communion dès 6-7 ans alors qu'elle avait alors lieu vers 11-12 ans. La confirmation, qui elle n'avait pas été avancée, s'était dès lors située après la première communion, avec pour inconvénient qu'aujourd'hui, beaucoup de jeunes qui ont fait leur première communion ne sont jamais confirmés. Cette organisation avait aussi eu pour effet de présenter la confirmation comme le sacrement du St Esprit, alors que celui-ci est présent dans tous les sacrements. Enfin, elle était souvent apparue comme l'achèvement, voire même le point final de la catéchèse.